# CAP AGRICOLE « Métiers de l'agriculture » **Support horticulture** Formation par apprentissage

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 3 RNCP40523

Enregistrement de la certification 31/08/2030







Contrat en apprentissage



Durée 1 ou 2 ans



87% de réussite sur 3 ans



0% d'abandon Sur 3 ans



Taux d'insertion 67,9% sur 3 ans



satisfaction 81,2% sur 3 ans

## **Objectifs**

Conduite de productions horticoles (fleurs, légumes et ou plants de pépinière) Utilisation, réglage et maintenance de premier niveau des équipements et matériels Récolte, stockage, préparation la commercialisation des productions Communication en situation professionnelle

## Organisation de la formation

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 12 semaines soit 420 heures de formation au CFA;
- le reste en entreprise (35 semaines soit 1 225 heures).

## Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques au CFA

#### Les + de la formation :

- Chantiers extérieurs
- Visites de salons professionnels
- Rencontre avec des entreprises



## Modalités d'accès

### **Conditions d'inscription**

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si l'apprenti(e) a accompli la totalité du 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement secondaire. Entretien de positionnement et étude du dossier par le centre.

#### **Prérequis**

Pas de préreguis nécessaires. \*Possibilité d'accompagnement d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.



Période d'entrée en formation Septembre

### Contenu de la formation

Mathématiques Expression communication Vie sociale et professionnelle Histoire-Géographie Langue étrangère (anglais)

Éducation physique et sportive

Informatique

Sciences et techniques agronomiques

Sciences et techniques de la production horticole

Biologie, écologie

Reconnaissance des végétaux

Sciences et techniques des équipements

Sciences économiques

Retour d'expériences sur les semaines en entreprise







## Modalités d'évaluation

L'apprenant reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables.

100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage.

Validation totale ou partielle par unités capitalisables. Évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.

## Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction de votre âge et ancienneté dans l'apprentissage.

#### **Débouchés**

Agent horticole Agent maraîcher Agent pépiniériste

### Poursuites de qualification

Préparation d'un Bac Professionnel Préparation d'un Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



## Pour contacter le CFA

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

**3.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27** 

• www.epleanevers.educagri.fr/cfaagricole-de-la-nievre